



VILLE DE RANDAN

FICHE D'INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2020/2021

MOIS DE :

Fiche à déposer au secrétariat de mairie avant le 15 du mois pour le mois suivant

Entourez les jours où votre enfant mangera au restaurant scolaire :

Noms et prénoms du ou des parents :

1^{er} enfant : Nom et prénom :
Classe :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
31									

2^{ème} enfant : Nom et prénom :
Classe :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
31									

3^{ème} enfant : Nom et prénom :
Classe :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
31									

Vous vous engagez à signaler une semaine à l'avance s'il y a une modification ponctuelle.

En cas de maladie de l'enfant le matin, vous vous engagez à prévenir le secrétariat de mairie le matin entre 8h et 9h (tél : 04.70.41.50.02) et fournir un certificat médical dans les 3 jours qui suivent l'absence de votre enfant.

Cela permettra au service comptabilité de déduire de la facturation le ou les repas non pris.

Dans le cas contraire le prix de chaque repas réservé vous sera facturé.

A Randan, le
Signature